



الهيئة المغربية لسوق الرساميل  
+ال٥٥E٢ ٢٥٤٢٥٥٥٤٢ | ٥٢٥٨٥٢ | ٢٤٨٢٥٥١  
AUTORITÉ MAROCAINE DU MARCHÉ DES CAPITAUX

Rabat, le 15 octobre 2020

---

---

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

---

---

**Déclaration de franchissement  
de seuil de participation  
FS/EM/14/2020**

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) porte à la connaissance du public que suite à l'augmentation de capital d'Atlanta par fusion-absorption de Sanad, CIH Bank a déclaré avoir franchi directement à la baisse, par un effet de dilution, le seuil de participation de 10% dans le capital d'AtlantaSanad Assurance. Suite à cette opération, CIH Bank a déclaré continuer à détenir 6 019 844 actions AtlantaSanad Assurance soit 9,98 % du capital de ladite société (post-fusion).

CIH Bank a, par ailleurs, déclaré avoir acquis sur le marché central, en date du 8 octobre 2020, 8 516 actions AtlantaSanad Assurance. Suite à cette acquisition, CIH Bank a déclaré détenir 6 028 360 actions AtlantaSanad Assurance, soit 10% du capital de la société.

Dans les douze mois qui suivent les franchissements de seuil précités, CIH Bank envisage d'arrêter ses achats sur la valeur.

**Autorité Marocaine du Marché des Capitaux :**

**Tél :** 05 37 68 89 75

**E-Mail :** [information\\_financiere@ammc.ma](mailto:information_financiere@ammc.ma)